



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

Aide à la restauration du patrimoine bâti privé non protégé au titre des monuments historiques

FORMULAIRE DE DEMANDE

(à joindre au dossier de demande de subvention au Département)

Par délibération en date du 12 décembre 2019, le Conseil départemental de la Mayenne s'est engagé à aider les propriétaires privés de patrimoine bâti non protégé au titre des monuments historiques en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Une aide de 20 % maximum dans la limite de 50 000 € TTC de dépenses pourra être accordée par le Département. Cette aide n'a pas de caractère automatique. Les dossiers seront présentés devant un Comité technique composé d'experts puis soumis au vote des élus du département.

L'obtention du **label** de la Fondation du patrimoine est un pré-requis indispensable pour être éligible à l'aide départementale.

Le dossier de candidature sera constitué par :

- des devis descriptifs et estimatifs, photos
- la copie du label octroyé par la Fondation du patrimoine mentionnant l'accord de l'Architecte des bâtiments de France,
- la présente DEMANDE signée,
- un relevé d'identité bancaire.

À envoyer (au plus tard le 1^{er} juillet)

- par courrier à
M. le Président du Conseil départemental de la Mayenne
Direction du patrimoine - Hôtel du Département - 39 rue Mazagran - CS 21429 - 53014 LAVAL CEDEX
 - Ou par mail à ✉ patrimoine@lamayenne.fr
- ☎ 02.43.59.96.00

Je, soussigné(e), (nom, prénom)

Né(e) le..... à.....

Propriétaire(s) de l'immeuble (adresse du bien)

Adresse postale (si différente de l'adresse ci-dessus)

adresse mail..... N° de tél

☐ Sollicite l'aide départementale pour la restauration du patrimoine bâti privé non protégé au titre des monuments historiques pour un montant de :€% (20 % maximum)

☐ J'ai bien compris que l'aide départementale sera calculée sur la base des dépenses éligibles retenues par la Fondation du Patrimoine à hauteur de 50 000 € TTC maximum.

☐ Je souhaite commencer les travaux avant la décision officielle du Département. J'ai bien compris que cette autorisation ne vaut pas accord de subvention.

Fait à, le.....

(signature du propriétaire)